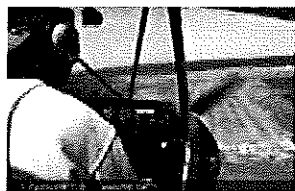


www.pagtour.net
18/03/13 COM ID LGT 1/2



Ciel aux couleurs de deuil sur Saint-Hubert

Publié dans GIE le 18 mars 2013



Le recours en Conseil d'Etat déposé par quatre personnes face à un projet de zoné d'activités économiques menace directement l'avenir et la survie même du petit aérodrome. Qui pourrait fermer non pas au 1^{er} juillet, mais à la fin de la saison.

Notre consoeur La Libre Belgique le révélait dans ses éditions de samedi : après celui de Spa, c'est maintenant le paisible aérodrome de Saint-Hubert, au cœur des Ardennes et réputé pour ses activités de vol à voile, qui est maintenant menacé. Et La Libre d'avancer la date du 1^{er} juillet comme jour hautement probable de fermeture. Elie Deblire, le président de l'intercommunale de développement économique du Luxembourg, Idelux, indique ainsi à La Libre, avec une amertume évidente : « *Je ne vais pas vous dire que la fermeture ne fait pas partie des hypothèses* ».

Mais, dès samedi matin, José Robert, de président d'Air-Loisirs/asp asbl, l'un des opérateurs actifs sur le site (qui est aussi celui du Centre national de vol à voile) y allait d'un sévère démenti en indiquant, dans un communiqué de presse : « *Il a été fait état dans la presse de la possible fermeture imminente de l'aérodrome de Saint-Hubert. Il n'en est rien pour 2013* ». On remarquera la nuance puisque M. Robert n'infirme en fait ainsi qu'une seule chose, à savoir la date de fermeture, et non le risque de fermeture.

Tout ceci intervient alors que Saint-Hubert aurait inévitablement dû profiter de la fermeture, probablement définitive, de l'aérodrome de Spa.

Avatars en cascade

Et c'est le dernier en date des innombrables avatars qui ont émaillé la vie de Saint-Hubert, remettant chaque fois en cause le maintien des activités de vol à voile et d'aviation privée. Le tout toujours sur fond de relations houleuses entre la Ville, la Région wallonne et les opérateurs, qui n'ont jamais hésité à se tirer dessus à boulets rouges. De quoi écrire une épais roman (noir).

Le désengagement, logique, en 2011, de la Société wallonne des aéroports régionaux (Sowaer) de la gestion de Saint-Hubert, qui n'a rien d'un aéroport commercial, mettait tout le monde au pied du mur : le site n'a aucune viabilité économique s'il doit rester un lieu où l'on vient entre amis (souvent ennemis) s'adonner, quelques tout petits mois par an, à un pur hobby, qui de planeur, qui d'aviation de tourisme, qui de voltige.

Le lieu, très vaste (il fait 115 hectares) présente pourtant de multiples avantages aussi bien en termes d'aviation (espace aérien libre et météo favorable) que touristiques (au cœur du massif ardennais). Pour peu que l'on y ajoute quelques activités économiques, la rentabilité est donc possible et l'avenir pourrait enfin être dégagé, plutôt que remis en cause à chaque saison. Et pour autant que tout le monde s'accorde.

2/2

Un projet global pour la viabilité

C'est ce qu'avait très compris Idelux, en particulier son numéro deux, Georges Cottin, qui, en 2011, a repris la gestion de toute l'activité du lieu. « *Mais ceci dans le cadre d'un projet global basé sur quatre axes : l'aéronautique, l'économique, la formation et le tourisme* », explique Georges Cottin.

Précision utile pour comprendre le projet, il y a à Saint-Hubert une piste en dur, invisible depuis les bâtiments, et inutilisée. Cette piste a été construite lors de la guerre froide pour servir de réserve éventuelle d'accueil pour des avions de l'Otan. Elle reste réservée à l'institution, mais désespère de revoir un avion.

« *Notre projet est multi-secteurs, mais la piste en dur et les activités économiques y sont interdépendantes* », souligne Georges Cottin. A preuve, une entreprise de maintenance est intéressée au projet, elle qui se verrait bien effectuer à Saint-Hubert l'entretien de petits avions turbo-propulseurs.

Une trentaine, selon Idelux, ce qui ne ferait donc pas du site un « autoroute » aéroportuaire. Technifutur a pour sa part marqué son intérêt à développer là un centre de formation, tandis que diverses PME liées à l'aéronautique semblent toutes prêtes à s'installer sur le lieu au caractère idyllique. Enfin, un effort important aurait aussi été entrepris pour l'essor touristique potentiellement très fort.

Idelux a donc souhaité installer là une zone d'activités économiques (ZAE) et est allée chercher quelques deux millions d'euros des subsides régionaux, obtenus à la stricte condition que les travaux soient achevés pour le 30 juin 2014. Autrement dit demain. Le permis d'urbanisme a quant à lui été demandé en temps et heure.

Très surprenant recours

Mais voilà, quatre – quatre ! – personnes, dont 3 sont de simples utilisateurs ponctuels, ont interjeté un recours en suspension et en annulation devant le Conseil d'Etat, qui doit se prononcer en principe d'ici début avril. Passons sur les motivations juridiques. Celles quant au fond paraissent, selon diverses sources, assez minces, en revenant à considérer que Saint-Hubert doit rester un petit aérodrome saisonnier, « club de copains ou petite asbl », a expliqué Elie Deblire à La Libre.

« *Mais qui donc paiera l'entretien des 115 hectares, les assurances, le maintien en conformité des équipements de sécurité, les investissements pour les normes de sécurité, etc ?* », répondent en substance tant Idelux que les opérateurs favorables au projet.

Reste que, côté Idelux, qui n'a, depuis 2011, ménagé ni son portefeuille, ni ses efforts, on la trouve saumâtre. « *Nous allons faire rapport au conseil d'administration, qui devrait se positionner dans les prochaines semaines ou les prochains mois* », précise Georges Cottin. Sans vouloir aller plus avant. Mais il ne fait aucun doute que, si le Conseil d'Etat devait rencontrer la thèse des quatre opposants, la fin du vol ne fait plus aucun doute.

D'autant que le délai pour l'obtention des subsides n'est déjà quasi plus tenable. Et que la Ville de Saint-Hubert a une position ambiguë, elle qui dit officiellement vouloir soutenir les efforts de développement tout en évitant de réellement s'engager.

Reste un point, que nous a confirmé Georges Cottin : la saison 2013 n'est en rien compromise, trop de choses ayant déjà été faites. Mais en 2014, le ciel pourrait être en deuil...

Marc Vandermeir